à Briançon le 8 juillet 1782

Monsieur

Etant obligé d'adresser au ministre de la guerre des observations, chaque trois mois, sur les maladies dont le traitement m'est confié dans l'hôpital Militaire de cette place, j'ai choisis pour faire la matière de celles des mois d'avril, maj, et juin dernier, les trois maladies que j'y ai traitées pendant ce tems, qui m'ont parues les plus dignes de remarques. ces observations que j'ai adressées au ministre pour remplir mon devoir, vous auront peutêtre été renvoyées, mais peutêtre aussi ne l'auront-elles pas été. dans ce doute, je prends la liberté, Monsieur, de vous en presenter une copie, parcequ'il y a deux de ces observations que je suis bien aise que vous voyez acause qu'elles me paroissent assez interessantes par l'importance des maladies qui en sont le sujet. l'une est sur la fracture compliquée de la jambe, arivée le 24. novembre dernier, au nommé martin, gervois, l'autre sur une gangrene du bras, survenue à la suite d'une saignée, au nommé gilbert perreaud, vers la fin du moi de mars, tous deux grenadiers au regiment des grenadiers-roiaux de lionn[ois]

Mr. Louis

ARC 42 n° 1

j'ai tâché d'approprier les remèdes aux changemens des Circonstances, et aux differens accidens qui ont accompagnés cès grandes et longues maladies. quoi que je prévinsse assez une bonne partie de ceux qui leurs sont survenus, et qui ne manquent guère de se montrer avec plus ou moins de forces pendant le Cours du traitement de pareilles maladies, et que par cette raison, j'en eusse prévenu mes malades avec toute la Circonspection dont je suis Capable, cès accidens n'ont pas laissé, surtout dans le tems de leur fougue, de jetter plus d'une fois cès malades dans le découragement, et moi même dans une perplexité assez fatiguante.

Cès deux hommes que je regarde Enfin Comme guéris se ressentiront sansdoute le reste de leur vie des accidens terribles qui vienent d'essuyer, je les Estime néanmoins Encore heureux d'avoir pu Conserver leur vie, l'un avec son bras, et l'autre avec sa jambe, Car quoi que ces membres ne puisent leurs servir avec la même liberté qu'auparavant, ils leurs seront néanmoins toujours très utiles.

au reste je ne sçais, Monsieur, si cès observations méritent d'Etre mises sous les ieux de l'académie roiale de chirurgie, mais telles quelles sont j'ai cru pouvoir vous les Envoijer, ne fut-ce que pour avoir l'occasion de vous renouveller les assurances du dévouement parfait et respectueux avec le quel j'ai l'honneur d'etre

Monsieur

Votre très humble et très
obéissant serviteur
Bouillard